Institut Régional du Travail Social
Provence - Alpes - Côte d'Azur - Corse

Certificat de Qualification aux Fonctions de Moniteur d'Atelier Deuxième classe

C.Q.F.M.A. 2012/2013

Cette plaquette peut être actualisée d'informations complémentaires tout au long de la période d'inscription.
Par conséquent, nous vous invitons à la consulter régulièrement sur notre site Internet (www.irts-pacacorse.com).

NB : Un module complémentaire de soutien à la professionnalisation de 100 heures pourra être associé au CQFMA.
Les informations et conditions d'inscription seront communiquées sur le Site de l'IRTS.

Date mise à jour : mars 2012

SOMMAIRE

- Cadre règlementaire de la formation 3
- La profession de Moniteur d'Atelier 3
- Objectifs et attendus de la formation 4
- Conditions d'admission 5
- Durée, planification et coût de la formation 5
- Certification 6

Cadre réglementaire de la formation

La formation de Moniteur d'Atelier est réglementée par l'arrêté interministériel du 09 avril 1987 au prépare au Certificat de Qualification aux Fonctions de Moniteur d'Atelier de deuxième classe (CQFMA).

Dispensée par l'I.R.T.S PACA et CORSE, elle s'appuie, au travers de champs professionnels communs aux formations en travail social, sur une pédagogie de l'alternance dynamique, qui articule savoirs théoriques, pratiques dans une dimension transversale du métier.

Tout au long du parcours de formation, la mobilisation de professionnels en exercice sur des espaces pédagogiques diversifiés permet de questionner le processus de professionnalisation des stagiaires.
Au niveau national, les référentiels relatifs au CQFMA sont à l'étude afin que cette certification puisse être reconnue par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE) et inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles.

Le Diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé (DEETS) ayant été réformé en 2009, l'IRTS PACA et Corse a fait le choix de réorganiser la formation au CQFMA en quatre « domaines de compétences », dans la perspective de faciliter l'accès des Moniteurs d'Atelier à la formation au DEETS.

La profession de Moniteur d'Atelier

Le Moniteur d'Atelier est un professionnel du travail social. Il intervient auprès de publics en situation de handicap et/ou d'inadaptation sociale et économiques, relevant d'établissements ou de dispositifs développés au sein des secteurs de l'insertion, du sanitaire, du social et médico-social.

Ainsi, son champ d'exercice cible principalement les ESAT, les associations d'insertion (EI, IAE), les IME (SIFFP)…

Ses compétences lui permettent de :

- Conduire des activités de production et d'apprentissage,
- Mettre en œuvre des actions socio-éducatives visant la promotion et l'insertion des personnes,
- Développer des savoirs en direction des personnes accompagnées.

Objectifs et attendus de la formation

Les objectifs et modalités pédagogiques visent à accompagner le processus de professionnalisation du stagiaire, en soutenant ses capacités à analyser et se positionner au sein d'un cadre d'intervention, à développer savoirs et capacités, en situation, à questionner son rôle et sa fonction au sein d'une institution.

Objectifs centrés sur la fonction :

- savoir promouvoir, gérer et évaluer la dimension technique, ergonomique, économique de la production au regard de la population accueillie,
- savoir mettre en œuvre des actions d'insertion par l'économie et d'accompagnement social,
- mobiliser des connaissances à propos des handicaps et des situations de difficulté sociale/économique,
- savoir mettre en œuvre une pédagogie spécialisée et interactive,
- savoir favoriser les capacités d'expression et d'initiatives des personnes.

Objectifs centrés sur le stagiaire :

- savoir rendre compte de ses pratiques et de son positionnement,
- savoir communiquer et travailler en équipe,
- savoir prendre du recul par rapport aux situations et les analyser,
- savoir évaluer ses actions,
- savoir faire des liens entre son action en atelier, le projet institutionnel et le contrat de service mis en place pour chaque personne accueillie,
- être au fait du cadre législatif et réglementaire de son action.

Référentiel de compétences *Domaines de compétences*	Référentiel de formation (320 heures) *Domaines de formation*
DC 1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé	DF 1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé (100 heures)
DC 2 : Participer à la mise en œuvre d'un projet éducatif et technique spécialisé DC2.1 : Organisation de l'environnement d'apprentissage et de production DC2.2 : Conduite et évaluation d'un parcours de formation et d'insertion	DF 2 : Organisation de l'environnement d'apprentissage et de production (120 heures)
DC3 : Communication professionnelle	DF3 : Travail en équipe pluriprofessionnelle (50 heures)
DC4 : Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles, interinstitutionnelles DC4.1 : Dynamiques institutionnelles DC4.2 : Partenariat et réseau	DF4 : Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles, interinstitutionnelles (50 heures)

Conditions d'admission

La formation au CQFMA est accessible aux candidats :

- En situation d'emploi (en poste de Moniteur d'Atelier),
- En situation d'alternance (Contrat de Professionnalisation, période de professionnalisation),
- En voie directe (pour les Demandeurs d'emploi).

Pour cette voie d'accès, les candidats devront fournir une attestation de stage Long en situation d'emploi de Moniteur d'Atelier pour la durée de la formation (20 semaines de stage), en amont de l'entrée en formation et justifier d'une formation, d'un titre professionnel ou d'un diplôme de niveau V (CAP, BEP…).

Durée, planification et coût de la formation

Formation théorique (hors certification) : 320 heures

Formation pratique :

- Pour les salariés : 35 heures de stage découverte hors terrain employeur

- Pour les demandeurs d'emploi : 770 heures (700h stage professionnel et 70h stage découverte)

Planification prévisionnelle de la formation :

	Formation théorique *Pour tous*		Formation pratique *Pour les Salariés (hors terrain employeur)*	Formation pratique *Pour les Demandeurs d'Emploi (DE)*
2012	**126 heures**			**350 heures**
Octobre	*35 h*	*15 au 19*		*10 semaines de stage professionnel de sept. à déc.*
Novembre	*70 h*	5 au 9 26 au 30		
Décembre	*21 h*	17 au 19		
2013			**35 heures**	**420 heures**
Janvier	*35 h*	*14 au 18*	*1 semaine de stage découverte hors terrain employeur*	*10 semaines de stage professionnel de janvier à juin + 2 semaines de stage découverte de janvier à mars*
Février	*35 h*	4 au 8		
Mars	*70 h*	4 au 8 25 au 29		
Avril	*- h*			
Mai	*35 h*	13 au 17		
Juin	*19 h*	17 au 19		
Juillet	***Certification***			
TOTAL			**35 heures**	**770 heures**
	Soit 355 heures pour les salariés et 1090 heures pour les DE			

Coût prévisionnel de la formation (tarif 2012) : 3 840 €
Nous vous rappelons que toute année de formation commencée est due.

Lieu prévisionnel : 20 boulevard des Salyens, 13008 Marseille

Certification

Les épreuves de certification sont au nombre de quatre ; elles sont associées aux différents Domaines de Compétences et de Formation et sont compensables entre elles :

- DC 3 / DC4 : 2 épreuves écrites en cours de formation,
- DC1 / DC2 : 2 épreuves orales en fin de formation.
-

Chaque épreuve, notée sur 20, a un coefficient spécifique. Le résultat de chaque épreuve est ramené à une note globale

Pour valider le CQFMA, chaque candidat doit justifier d'une note finale moyenne supérieure ou égale à 10/20.

L'ensemble des épreuves, conformément au Référentiel de Certification, vise à :

- Questionner le candidat sur sa pratique, son positionnement professionnel et ses capacités d'analyse ;
- Vérifier et valider les compétences propres à l'exercice du métier de Moniteur d'Atelier, acquises en formation et mobilisées sur le terrain.

Un protocole de certification présentant la nature, les attendus des épreuves et leurs modalités, est remis à chaque stagiaire en début de formation.

Procédure et dossier d'inscription

ENTRE LE 3 AVRIL ET LE 1ER SEPTEMBRE 2012
Aucune inscription ni dossier ne seront acceptés après cette date.

1 - **S'inscrire sur notre site Internet** www.irts-pacacorse.com, rubrique « inscriptions ».
Conserver précieusement le code Candidat qui vous sera attribué, il vous donnera accès à votre espace personnel sur lequel vous pourrez suivre les informations liées à votre candidature.

2 - **Envoyer un dossier complet à l'adresse suivante** :

IRTS PACA et Corse
Service Communication et Scolarité
20 boulevard des Salyens
13267 MARSEILLE CEDEX 08

Liste des pièces à fournir :

- Fiche d'inscription ci-jointe.
- Lettre manuscrite de motivation argumentée, d'une page minimum, accompagnée d'un CV détaillé mettant en avant les expériences et les savoirs professionnels.
- Photocopie de la carte d'identité (recto-verso).
- 3 photos dont une collée sur la fiche de candidature (inscrire nom et prénom au dos)
- 2 enveloppes timbrées au tarif en vigueur aux nom et adresse du candidat.
- 1 grande enveloppe timbrée au tarif en vigueur aux nom et adresse du candidat.

Pièces complémentaires pour les salariés :

- Autorisation de l'employeur à suivre la formation.
- Attestation de l'employeur et certificat de travail précisant la fonction occupée et la technique développée au sein de l'atelier.
- Attestation de prise en charge financière (individuelle, professionnelle ou autres…).

Pièces complémentaires dans le cas d'un financement personnel :

- Attestation sur l'honneur du candidat relative à la prise en charge du financement (Cf. doc joint).
- Attestation sur l'honneur d'une personne se portant garante (Cf. doc joint)
- Un premier chèque d'acompte de 250 €.

I.R.T.S. P.A.C.A. et Corse
20 Bd des Salyens BP 133
13267 MARSEILLE cedex 08

Photo obligatoire

FICHE D'INSCRIPTION

Coordonnées

NOM : .....

Prénom : .....

NOM MARITAL : .....

N° de dossier internet : I _ _ _ _

Date et lieu de naissance : .....

Situation de Famille : ..... Nationalité : .....

Adresse : .....

.....

Tél : .....

Établissement employeur siège social:

Nom et adresse : .....

Tél : .....

Mail : .....

Lieu d'exercice professionnel si différent de l'établissement employeur :

.....

.....Tel :.....

Mail : .....

Diplômes professionnels obtenus : .....

Niveau de formation initiale : .....

Expériences professionnelles :.....

.....

.....

Date d'entrée en fonction en qualité de Moniteur d'atelier : .....

Technique pratiquée dans votre atelier :.....

Quel est le fond d'assurance formation (F.A.F.) auquel adhère votre établissement ?

.....

I.R.T.S. P.A.C.A. et Corse
20 Bd des Salyens BP 133 - 13267 MARSEILLE cedex 08
☎ 04-91-76-92-00

ATTESTATION DE L'EMPLOYEUR
À LA FORMATION EN COURS D'EMPLOI DE MONITEUR D'ATELIER

Je soussigné(e), (Nom - prénom) .....

Fonction : .....

déclare avoir pris connaissance de la candidature de :

Mme - Mlle - Mr.

exerçant la fonction de Moniteur d'Atelier dans mon établissement depuis le :.....

Préciser la technique de l'atelier : .....

dans le cadre d'un :

☐ Contrat à Durée Indéterminée
☐ Contrat à Durée Déterminée
date de début de contrat : .....date de fin de contrat : .....
☐ Autre : précisez la nature du contrat .....

Cochez votre O.P.C.A. :

☐ Uniformation
☐ Unifaf
☐ Agefos
☐ Formahp
☐ Fongecif
☐ ANFH
☐ Autres (préciser le ou les différents financeurs).....

Prise en charge des frais de formation :

Pour le CQFMA

☐ C.I.F
☐ Plan de formation
☐ Budget établissement
☐ Autres (préciser le ou les différents financeurs).....

OBSERVATIONS ÉVENTUELLES :

.....

.....

Cachet de l'établissement et signature :

Fait à le

I.R.T.S. P.A.C.A. et Corse
20 Bd des Salyens BP 133
13267 MARSEILLE cedex 08
☎ 04-91-76-92-00

ATTESTATION DU TERRAIN DE STAGE À LA FORMATION DE MONITEUR D'ATELIER

Je soussigné(e), (Nom - prénom) .....

Fonction : .....

déclare avoir pris connaissance de la candidature de :

Mme - Mlle - Mr.

exerçant la fonction de Moniteur d'Atelier dans mon établissement depuis le :

.....

Préciser la technique de l'atelier : .....

dans le cadre d'un :

☐ Stage :

date de début de contrat : .....date de fin de contrat :.....

OBSERVATIONS ÉVENTUELLES :

.....

.....

Cachet du terrain de stage et signature :

Fait à le

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DU CANDIDAT

Je soussigné(e)

Nom:.....
Prénom : .....……
Nom de jeune fille pour les femmes mariées : .....
demeurant : .....
Code postal.....Ville.....

Déclare sur l'honneur avoir pris connaissance des modalités de paiement concernant la formation de Moniteur d'atelier.

Le coût global de la formation est de 3 840 €. (Coût prévisionnel)
Je confirme prendre en charge personnellement la totalité du coût de la formation et joins les chèques demandés.

Délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à ....., le.....

Signature :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DU GARANT

Je soussigné(e)

Nom:.....

Prénom : .....……

Nom de jeune fille pour les femmes mariées : .....

demeurant : .....

Code postal.....Ville.....

Déclare sur l'honneur avoir pris connaissance des modalités de paiement concernant la formation de Moniteur d'atelier.

a laquelle est inscrit(e) M./ Mlle / Mme .....…

Le coût global de la formation est de 3 840 €. (Coût prévisionnel)

Je confirme me porter garant(e) de la prise en charge de la totalité du coût de la formation.

Délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à ....., le.....

Signature :